

Sahara marocain et droits de l'homme.

par Christophe Boutin
Professeur des universités

Le roi Mohammed VI a prononcé le 6 novembre 2013 le discours qu'il donne annuellement à l'occasion de l'anniversaire de la Marche verte par laquelle en 1975, il y a maintenant 38 ans, Hassan II avait réaffirmé les droits du Maroc sur ses provinces du Sud, au moment de la tardive décolonisation de cette région par l'Espagne. Rarement autant qu'en 2013 le souverain marocain aura été aussi explicite sur cette question.

Le souverain s'interroge en effet sur l'image fréquemment donnée du Maroc et de la politique qu'il mène dans ses provinces méridionales, une image dont il semble au souverain marocain qu'elle relève souvent plus de la critique systématique que de l'analyse objective. Cet activisme est d'ailleurs efficace puisqu'il a abouti à « une crise de confiance entre le Maroc et certains centres de décision chez ses partenaires stratégiques » concernant la question des droits de l'homme dans le Sud marocain. Et c'est vrai qu'en cette fin 2013, les tentatives de pression viennent d'opposants classiques au royaume chérifien mais aussi d'alliés naturels manipulés par des groupes de pression professionnalisés servant des intérêts politico-économiques pour le moins suspects.

À la source de cette désinformation, se gardant de toute généralisation « complotiste », Mohammed VI ne peut pas ne pas évoquer certaines ONG qui, dans leurs missions au Maroc, instruisent systématiquement à charge et se contentent de « preuves » souvent bien peu étayées pour nourrir leurs rapports. Mais se pose aussi la question de certaines administrations étatiques, fortement influençables, sinon ouvertement partisans, et dont les notes largement orientées nourrissent ensuite les décisions des politiques. Enfin, bien évidemment, et plus encore au vu des récentes crispations, le souverain marocain évoque les larges financements propagandistes de ceux qui « dilapident de la sorte les richesses et les ressources d'un pays frère que cette question ne concerne pas », une formule derrière laquelle on aura reconnu sans trop de difficultés les dirigeants algériens.

Or Mohammed VI rappelle que, depuis son arrivée au pouvoir, le Maroc est, en matière de droits de l'homme, sur la voie d'un progrès constant. D'une part, il collabore en toute transparence avec les institutions internationales, onusiennes entre autres sur la question du Sahara. D'autre part, on a créé dans le royaume, à son initiative, des institutions nationales et régionales crédibles en matière de protection des droits de l'homme. « C'est dire – ajoute-t-il – que le Maroc refuse de recevoir des leçons en la matière, surtout de la part de ceux qui bafouent systématiquement les droits de l'homme. Quiconque souhaite surenchérir sur le Maroc n'a qu'à descendre à Tindouf, et observer dans nombre de régions alentour, les atteintes portées aux droits humains les plus élémentaires ».

Si, en effet, la situation marocaine en matière de protection des droits et libertés n'atteint pas la perfection, ce que d'ailleurs personne ne prétend, en évoquer les possibles dysfonctionnements sans la replacer dans une perspective de comparaison historique, d'une part, et de comparaison régionale, d'autre part, comme le font si volontiers certains commentateurs, empêche d'appréhender son évolution. Ce refus de tout dialogue véritable, ce mépris affiché pour des initiatives marocaines qui, par principe, sont dénigrées et jugées insuffisantes, ne sont pas neutres. Cette attitude délibérée vise à pousser à la faute le royaume chérifien, à le conduire à se fermer, à se figer, justifiant ainsi *ex post* les critiques initiales par un « on vous l'avais bien dit ». On légitimerait ainsi les analyses erronées qui auraient conduit à cette fermeture.

À l'heure actuelle, Mohammed VI, qui a parfaitement vu le piège qu'on lui tend, se refuse à entrer dans ce cycle, et entend poursuivre l'ouverture qu'il s'est fixé, avec comme seule limite qu'au Maroc, comme dans n'importe quelle démocratie, « l'exercice des libertés ne peut se faire que dans le respect de la loi ».

Allié géostratégique sûr, porteur d'une dynamique de développement pour la région, soucieux d'évoluer encore en matière de protection des libertés, le Maroc aimerait simplement que l'on use de plus de justice et d'honnêteté à son égard. Prêt à assumer les erreurs qui peuvent toujours être commises, il demande seulement que sa bonne volonté soit reconnue, loin des caricatures diffusées par ceux qui, derrière la prétendue défense des droits, ne visent en fait qu'à abattre le régime. Doit-on sacrifier aux fantasmes de quelques exaltés irresponsables, manipulés autant que manipulateurs, la paix de la région ? C'est toute la question.

Novembre 2013